

ARRÊTÉ n°90-2022-11-25-00004

**fixant la liste de candidats pour l'élection municipale et communautaire
partielle intégrale de la commune de CHATENOIS LES FORGES
du 11 décembre 2022**

Le préfet du territoire de Belfort
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment l'article L.270 ;

Vu la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI en qualité de préfet du Territoire de Belfort ;

Vu l'arrêté n° n° 90-2022-03-07-00001 du 07 mars 2022 portant délégation de signature à Monsieur Renaud NURY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort ;

Vu l'arrêté n°90-2022-10-24-00004 du 24 octobre 2022 portant convocation des électeurs et fixant les dates et lieu de dépôt des déclarations de candidature pour l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de la commune de CHATENOIS LES FORGES ;

Vu la circulaire INTA162543J du 19 septembre 2016 relative à l'organisation des élections municipales partielles ;

Vu la déclaration de la liste de candidatures, enregistrée en préfecture le 22 novembre 2022;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste de candidats au premier tour de l'élection municipale partielle intégrale et communautaire de Châtenois les Forges du 11 décembre 2022 est composée comme suit :

- « **Avenir et Intérêt communal** », menée par Marie-Josée BAILLIF, tête de liste :

Liste des candidats au conseil municipal	Liste des candidats au conseil communautaire
<ol style="list-style-type: none">1. Marie-Josée BAILLIF2. Florian BOUQUET3. Laetitia PEROLLA4. Christophe LEDRAPIER5. Marie-Nadine MAIRE6. Lionel VAUTHIER7. Céline GROSJEAN8. André DROIT9. Pauline BREUX10. Denis GROSJEAN11. Emelyne DECREUSE12. Bernard MUESSER13. Christine SIEDEL14. Victor GUIDOLIN15. Virginie ROUSSEY16. Lionel LACHAIZE17. Amandine SCHMALTZ18. Christopher MELNYK19. Doris GIGANDET20. Gérard DONTENVILLE21. Sylvie SANTUCCI-JOSSE22. Grégory CABETE23. Aline LAMBERT	<p>Marie-Josée BAILLIF Florian BOUQUET</p> <p>Céline GROSJEAN</p>
<p><u>Suivants de liste :</u> Pascal MICHELAT Aurore PETITPRIN</p>	

Article 2 :

Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort et Mme Marie-Josée BAILLIF, 2^{ème} adjointe au maire de Châtenois les Forges pour la maire empêchée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le 25 novembre 2022

Pour le préfet, et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général,

Renaud NURY